

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LUNDI 9 NOVEMBRE

TOP/COM



Contact : **Anne-Sophie Valentin** - valentin@topcom.fr - 0783139590

ET PRIX SPÉCIAL
TOP AI AWARDS

TOP/COM **GRANDS PRIX27**
CORPORATE BUSINESS



Date limite d'inscription :
lundi 9 novembre

Après le TOP/COM GRANDS PRIX Consumer de novembre, c'est maintenant le TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business, ce sera la 56ème édition du TOP/COM GRANDS PRIX.

Ce TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business aura lieu en avril 2027.

La compétition se déroule en deux étapes, la première est une sélection sur dossier par un jury. La seconde étape est la défense orale en vidéo des lauréats choisis par leurs jurys pour décrocher de l'or, de l'argent ou du bronze, le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression ou le Grand Prix du TOP/COM GRANDS PRIX. Il peut y avoir plusieurs trophées bronze, argent ou or dans la même section cependant un seul Prix Spécial de l'Expression et un seul Grand Prix sera remis dans chaque section.

Le palmarès du Congrès sera diffusé sur topcom.fr.

Le programme détaillé du TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2027 sera disponible à compter de mars 2027.

DE RETOUR CETTE ANNÉE : le Prix spécial TOP AI AWARDS récompensera les initiatives en intelligence artificielle qui ont marqué l'année.

RAPPEL : La participation au TOP/COM GRANDS PRIX est fixée à 900 euros HT pour les membres TOP/COM PREMIUM ; 1040 euros HT pour les non membres TOP/COM PREMIUM. Les adhérents à jour à la formule à 480 euros TTC du groupe TOP/COM sont automatiquement membres TOP/COM PREMIUM. Pour devenir membre TOP/COM PREMIUM, vous pouvez vous enregistrer sur www.topcom.fr. (voir article 7 du règlement)



Patrice Legendre
Président TOP/COM GROUP



COMMENT PARTICIPER?

▲ **Les TOP/COM/ GRANDS PRIX CORPORATE BUSINESS** sont proposés aux entreprises ou organismes qui mettent en place des stratégies et des réalisations de communication. Les conseils en communication peuvent présenter leurs travaux dans les différentes catégories avec l'accord de leurs clients.

▲ **Quarante-huit catégories** représentant les différents domaines de la communication sont groupées en huit grandes sections. Le jury peut attribuer pour chaque catégorie un ou plusieurs TOP/COM GRAND PRIX d'or, d'argent et de bronze. Chaque section est dotée d'un seul Grand Prix et d'un seul Prix Spécial TOP/COM GRAND PRIX de l'Expression.

▲ **Le dossier de participation** comprend :

Pour toutes les sections et catégories :

- * une fiche d'identité de l'annonceur (entreprise ou organisme à l'origine de la stratégie ou de la réalisation)
- * une question sur les objectifs et les cibles en précisant la cohérence avec la stratégie de l'entreprise et/ou la stratégie de communication
- * une question technique portant sur les particularités de chacune des stratégies ou réalisations (mise en place des outils, plan média, durée, diffusion, budget résultats...) et détaillant la liste des moyens techniques disponibles pour leur présentation
- * une question technique présentant les agences et/ou les prestataires qui ont participé à la mise en oeuvre
- * des annexes (recommandées) : photo(s), spot(s), vidéo type case-study...
- * un dossier spécifique sera envoyé pour les inscriptions au Prix Spécial TOP AI AWARDS.

▲ **Le déroulé** : dès réception de votre inscription (en ligne sur notre site internet ou par email à valentin@topcom.fr) et de son règlement, le dossier de participation **vous sera adressé par e-mail**. Ce dernier devra nous être renvoyé avant jeudi 14 janvier 2027. Aucun délai supplémentaire ne sera attribué. Le jury se réunira en live. La liste des lauréats sera rendue publique fin février 2027. Les primés seront alors invités à défendre en vidéo leur dossier devant le jury de leur section. Ce dernier déterminera ensuite de l'ordre des lauréats : Grand Prix TOP/COM Grands Prix, TOP/COM GRANDS PRIX Or, TOP/COM GRANDS PRIX Argent, TOP/COM GRANDS PRIX Bronze. De plus, le jury décernera par section un Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression. En revanche, la vidéo ne sera pas demandée pour le Prix Spécial TOP AI AWARDS.

▲ **La Remise des prix** : les Grands Prix TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business, les TOP/COM GRANDS PRIX d'or, d'argent et de bronze, les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression, et celui des TOP AI AWARDS seront remis en avril 2027 de façon individuelle lors d'un cocktail.

Votre contact organisation :

Anne-Sophie Valentin - valentin@topcom.fr - 0783139590

Votre contact commercial :

Patrice Legendre - legendre@topcom.fr - 0609103454

LES SECTIONS ET LES CATÉGORIES

LES 8 SECTIONS TOP/COM GRANDS PRIX ET PRIX SPÉCIAUX TOP/COM GRANDS PRIX DE L'EXPRESSION	LES 48 CATEGORIES TOP/COM GRANDS PRIX OR, ARGENT, BRONZE
1. Section Stratégie de communication	1*1 Corporate ou B to B
2. Section Campagne	2*1 Publicité corporate 2*2 Publicité d'intérêt général 2*3 Publicité B to B 2*4 Publicité sur les réseaux sociaux 2*5 Recrutement RH 2*6 Communication financière 2*7 Communication interne
3. Section Relations avec les Publics	3*1 Événement interne 3*2 Événement externe corporate ou B to B 3*3 Relations publiques corporate ou B to B 3*4 Relations presse corporate ou B to B 3*5 Animation des réseaux sociaux 3*6 Relations avec les pouvoirs publics 3*7 Production de contenus
4. Section Parrainage	4*1 Mécénat 4*2 Sponsoring
5. Section Marketing	5*1 Relationnel ou Promotionnel B to B
6. Section Design	6*1 Design global 6*2 Création de logo 6*3 Application de l'identité visuelle 6*4 Web design 6*5 Charte éditoriale 6*6 Show room 6*7 Identité sonore
7. Section Edition	7*1 Dispositif rapport annuel entreprise du CAC 40 7*2 Dispositif rapport annuel autre entreprise cotée 7*3 Dispositif rapport annuel entreprise ou organisme non coté 7*4 Livret de l'actionnaire 7*5 Plateforme Editoriale Collaborative 7*6 Journal interne 7*7 Journal externe 7*8 Livre 7*9 Plaquette 7*10 Webzine 7*11 Dispositif Éditorial
8. Section Digital	8*1 Audiovisuel interne 8*2 Audiovisuel externe 8*3 Dispositif online 8*4 Site Internet 8*5 Site intranet 8*6 Site événementiel 8*7 Site dédié 8*8 Site publication interactive 8*9 Application mobile corporate ou BtoB 8*10 Web TV 8*11 Gaming 8*12 Podcast
PRIX SPÉCIAL TOP AI AWARDS	

LES 8 SECTIONS TOP/COM GRANDS PRIX ET PRIX SPÉCIAUX TOP/COM GRANDS PRIX DE L'EXPRESSION	LES 48 CATEGORIES TOP/COM GRANDS PRIX OR, ARGENT, BRONZE Cochez les catégories (plusieurs catégories possible par section) 1 croix = 1 inscription = 1 règlement
1. Stratégie de communication	☐ 1*1 Corporate ou B to B
2. Campagne	☐ 2*1 Publicité corporate ☐ 2*2 Publicité d'intérêt général ☐ 2*3 Publicité B to B ☐ 2*4 Publicité sur les réseaux sociaux ☐ 2*5 Recrutement RH ☐ 2*6 Communication financière ☐ 2*7 Communication interne
3. Relations avec les Publics	☐ 3*1 Événement interne ☐ 3*2 Événement externe corporate ou B to B ☐ 3*3 Relations publiques corporate ou B to B ☐ 3*4 Relations presse corporate ou B to B ☐ 3*5 Animation des réseaux sociaux ☐ 3*6 Relations avec les pouvoirs publics ☐ 3*7 Production de contenus
4. Parrainage	☐ 4*1 Mécénat ☐ 4*2 Sponsoring
5. Marketing	☐ 5*1 Relationnel ou Promotionnel B to B
6. Design	☐ 6*1 Design global ☐ 6*2 Création de logo ☐ 6*3 Application de l'identité visuelle ☐ 6*4 Web design ☐ 6*5 Charte éditoriale ☐ 6*6 Show room ☐ 6*7 Identité sonore
7. Edition	☐ 7*1 Dispositif rapport annuel entreprise du CAC 40 ☐ 7*-2 Dispositif rapport annuel autre entreprise cotée ☐ 7*3 Dispositif rapport annuel entreprise ou organisme non coté ☐ 7*4 Livret de l'actionnaire ☐ 7*5 Plateforme Editoriale Collaborative ☐ 7*6 Journal interne ☐ 7*7 Journal externe ☐ 7*8 Livre ☐ 7*9 Plaque ☐ 7*10 Webzine ☐ 7*11 Dispositif Éditorial
8. Digital	☐ 8*1 Audiovisuel interne ☐ 8*2 Audiovisuel externe ☐ 8*3 Dispositif online ☐ 8*4 Site Internet ☐ 8*5 Site intranet ☐ 8*6 Site événementiel ☐ 8*7 Site dédié ☐ 8*8 Site publication interactive ☐ 8*9 Application mobile corporate ou BtoB ☐ 8*10 WebTV ☐ 8*11 Gaming ☐ 8*12 Podcast
Vous pouvez cocher la case ci-dessous, sans être inscrit dans une des 48 catégories ci-dessus. Le droit d'inscription au Prix Spécial est identique au droit d'inscription d'un dossier dans une catégorie.	
☐ PRIX SPÉCIAL TOP AI AWARDS	

ANNONCEUR (ENTREPRISE À L'ORIGINE DE LA STRATÉGIE/RÉALISATION PRÉSENTÉE) : Société (Annonceur) : Adresse : Code Postal : Ville : Titre obligatoire : Date de mise en place : Personne chez l'annonceur représentant la candidature: (informations à compléter obligatoires, merci) Nom : Prénom : Fonction : Tél : E-mail : Responsable chez l'annonceur à qui doit être adressé le dossier de participation : (informations à compléter obligatoires, merci) Nom : Prénom : Fonction : Tél : E-mail :	CONSEIL / AGENCE (PRÉCISER SI PLUSIEURS AGENCES) Société (Agence/Conseil) : Adresse : Code Postal : Ville : Personne chez l'agence représentant la candidature: (informations à compléter obligatoires, merci) Nom : Prénom : Fonction : Tél : E-mail : Responsable chez l'agence à qui doit être adressé le dossier de participation : (informations à compléter obligatoires, merci) Nom : Prénom : Fonction : Tél : E-mail : FACTURATION A ADRESSER A : Société : Contact Facturation : Tél : E-mail : N° intracommunautaire impératif : ☐ MEMBRE TOP/COM PREMIUM 900€ HT x _____ dossiers = _____ TVA 20% = _____ TOTAL TTC = _____ ☐ NON MEMBRE TOP/COM PREMIUM 1040€ HT x _____ dossiers = _____ TVA 20% = _____ TOTAL TTC = _____
--	---

Le règlement est à effectuer à l'ordre de : Audience-TOP/COM - 22 rue Plumet - 75015 PARIS / Siret : 38031847700029.
 Références bancaires : IBAN FR76 4585 0000 0165 2298 0000 140 Code BIC : ODDOFRPP.

Signature du responsable :

Cachet de la société :



RÉGLEMENT

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
LUNDI 9 NOVEMBRE 2026

■ Article 1 : Objet de la compétition

Le TOP/COM GROUP organise le TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2027.

■ Article 2 : Conditions de participation

La participation est ouverte à toute entreprise ou organisme ayant mis en place des stratégies ou des réalisations de communication dans les deux années précédant le Corporate Business 2027 correspondant à l'une des sections et catégories des Grands Prix. Chaque inscription peut se faire dans plusieurs catégories de chaque section. Les conseils en communication (agences, agences médias, prestataires...) peuvent présenter leurs travaux dans les différentes catégories avec l'accord de leurs clients.

■ Article 3 : Sections et catégories

Quarante-huit catégories représentant les différents domaines de la communication et sont groupées en huit grandes sections. Pour chaque section, un Grand Prix et un Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression pourront être décernés. Pour chaque catégorie, un ou plusieurs TOP/COM GRANDS PRIX or, argent ou bronze pourront être attribués. Chaque inscription dans les catégories pour le TOP/COM GRANDS PRIX or, argent et bronze entre automatiquement en compétition pour le Grand Prix et le Prix spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression de chaque section.

Le Prix Spécial TOP AI AWARDS pourra être attribué en fonction du secteur et de la fonction où il concourt.

■ Article 4 : Jury

Le jury composé de trois personnalités au moins par catégorie se tiendra en mars 2027 en live. Ce jury sera particulièrement attentif aux points suivants en fonction des catégories: cohérence de la communication avec la stratégie générale ; cohérence des réalisations avec la stratégie de communication ; adaptation du message et qualités d'imagination et de création : efficacité vis-à-vis des cibles ; évaluation des résultats. Il se déterminera au vu du dossier de participation. La liste des lauréats par catégorie sera rendue publique. Chaque primé sera alors invité à défendre en vidéo son dossier pendant dix minutes devant les jurés. Le jury décidera alors du classement des primés et attribuera les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression. La défense orale pourra s'appuyer sur des éléments visuels. Pour le Prix Spécial TOP AI AWARDS, un dossier spécifique devra être rempli. Il sera jugé par un jury différent. Il n'y aura pas de vidéo à remettre.

■ Article 5 : Fiche d'inscription et dossier de participation

Les dossiers de participation seront adressés à réception de la fiche d'inscription et du règlement correspondant. Date limite de réception des dossiers de participation : jeudi 14 janvier 2027.

Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

Tout dossier non parvenu dans les délais ne sera pas pris en considération pour la compétition.

■ Article 6 : Remise des prix

Les Grands Prix TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business, les TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business d'or, d'argent et de bronze et les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression et le Prix Spécial TOP AI AWARDS seront remis pendant le Congrès de la communication TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business en avril 2027.

■ Article 7 : Droit d'inscription

Les frais de participation au TOP/COM GRANDS PRIX sont fixés à 900€ HT pour les membres TOP/COM PREMIUM ; 1040 € HT pour les non membres TOP/COM PREMIUM. Pour devenir membre TOP/COM PREMIUM, vous pouvez vous enregistrer sur www.topcom.fr. En dehors de la réduction de 140 € HT par dossier inscrit, les membres TOP/COM PREMIUM reçoivent :

Détail de l'offre pour 40 € par mois, soit 480 € TTC par an :

L'identifiant et mot de passe compris dans l'offre donnent accès sur www.topcom.fr aux différents contenus fermés du groupe :

- la lettre quotidienne TOP/COM NEWS
- les interviews et les archives très utiles pour les prospections et les réponses aux appels d'offre
- les présentations vidéos des primés du TOP/COM GRANDS PRIX

Chaque entité juridique qui inscrit un dossier en cochant la case « Membre TOP/COM PREMIUM » déclare être à jour lors de l'inscription ou s'engage à devenir « Membre TOP/COM PREMIUM » et recevra une facture de 480 € TTC.

Chaque inscription donne droit à l'entrée gratuite pour une personne aux remises de prix, cocktails compris, des TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business.

■ Article 8 : Annulation

Les règlements établis à l'ordre de AUDIENCE - TOP/COM (Références bancaires : IBAN FR76 4585 0000 0165 2298 0000 140 Code BIC : ODDOFRPP) devront accompagner la fiche d'inscription. Les annulations dans le mois qui précède la date limite de réception des fiches d'inscriptions seront prises en considération. A compter de cette date, le montant total de la participation sera dû.

■ Article 9 : Acceptation

La participation aux TOP/COM GRANDS PRIX implique l'acceptation du présent règlement. Les candidats déclarent en outre être propriétaires des droits de toute nature permettant la reproduction des documents présentés et autorisent l'organisateur à les exploiter à des fins de valorisation des TOP/COM GRANDS PRIX.